

**PROGRAMME PREVISIONNEL DE VISITE DE LA VILLE ET DU CONSEIL DE JUDET DE BRAILA
(ROUMANIE)**

22 AU 26 JUIN 2015

TROYES ET CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Seront présents :

- Mme Cristina BALAN - en qualité de représentante du MDRAP (Ministère)
- M. Viorel MORTU - Vice président par interim du Conseil de Judet
- M. Costel DRAGAN – architecte en chef du Conseil de Judet
- M. Aurel Gabriel SIMIONESCU – Maire de la ville de Braila
- Mme Marinela DAFINA, Directrice du service technique de la Ville de Braila
- Mme Andreaa CARAC, service technique de la ville de Braila
- M. Marian ION – architecte en chef de la ville de Braila
- M. Léonard Crétois, Assistant au recensement du paysage architectural et urbain à la Mairie de Bordeaux
- Mme Marylise Ortiz, Directrice de l'ANVPAH & VSSP
- Mme Coline LORANG, ANVPAH & VSSP
- Interprète

LUNDI 22 JUIN :

- 11h35 : arrivée à Paris Charles de Gaulle
- 16h42 : train Paris-Est – Troyes
- 18h17 : arrivée à Troyes et transfert à l'hôtel

MARDI 23 JUIN : Petit Salon Hôtel de Ville

- 9h00 : Accueil par Lise Patelli (adjoint au maire en charge des labels-relations internationales) et Bertrand Chevalier (adjoint au maire en charge de l'urbanisme, secteur sauvegardé, rénovation urbaine)
- 10h00 : Visite du centre historique par N. Audonnet (chef de service secteur sauvegardé) et X. Vittori (opérations de restauration, espaces publics...)
- 14h00 : Présentation du film sur Troyes de 2013 et de la Maison du Tourisme
- 14h30 : Présentation des labels de la Ville par Agathe Guyard (animatrice du patrimoine Ville de Troyes) – Maison du tourisme
- 15h30 : Séance de travail et d'échanges avec notamment :
 - Intervention de S. Daroussat (historienne service secteur sauvegardé) sur la recherche et ses apports sur la connaissance du patrimoine
 - Intervention de X Vittori : secteur sauvegardé et subvention OPAH RU, subvention Ville
 - Intervention de L. Crétois : présentation des outils de communication et de concertation mis en place par la Ville de Bordeaux (appels à idées, concertations via les conseils de quartiers, publications, organisation de petits événements).

MERCREDI 24 JUIN : Salle de réunion - Hôtel du Petit Louvre

- 9h00 : Visites d'opérations rues Bégand Courtalon. Accueil du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (Directeur adjoint)
- Option 11h00 ou 14h00 : visite de l'IUMP (Institut Universitaire des Métiers du Patrimoine)
- 14h00 : Accueil au Musée d'Art Moderne (MAM), E. Blanchegorge (Directeur des Musées de la Ville de Troyes)- présentation Pôle Muséal
- 16h00/17h00 : Séance de travail- Débriefing au Petit Louvre
- 17h00/18h00 : visite libre du MAM ou cathédrale

- 18h30 : Départ vers Châlons-en-Champagne en mini-bus depuis le parvis de la Cathédrale.
- 18h12 : Départ en train à destination de Paris pour M.Simoniescu

JEUDI 25 JUIN :

- 10h : visite des Caves Joseph Perrier
- 12h : déjeuner en présence de M. Lebas (1^{er} adjoint aux Affaires Européennes et Internationales), de Mme Schulthess (2^e adjointe Culture, Patrimoine et Tourisme) et de M. Devaux (3^e adjoint à l'Urbanisme).
- 13h30 : Café dans le bureau du Maire avec visite du Grand Salon et salle des assemblées
- 14h : Présentation de l'AVAP de la ville et du service d'urbanisme au Centre d'interprétation et d'architecture du patrimoine (CIAP)
- 15h : visite du Centre d'interprétation et d'architecture du patrimoine (CIAP)
- 16h30 – 17h15 : visite de la ville en barque (Office de Tourisme)
- 18h16 : retour sur Paris (train)

VENDREDI 26 juin :

- Programme libre
- 16h30 : départ de l'hôtel
- 19h10 : vol Paris Charles de Gaulle - Bucarest

Thèmes à aborder à travers les présentations et visites :

Possibles sujets qui peuvent être analysés et débattus durant la visite d'étude:

- **L'organisation et le fonctionnement d'un service dédié au patrimoine architectural** dans une mairie (organigramme, composants de services de patrimoine, descriptions d'emploi et règles de procédure)
- **Le développement et l'utilisation des systèmes de SIG** dans les services de la mairie (base de données de la mairie)- consacrés aux aires protégées
- **Développement de projets pour protéger et capitaliser le patrimoine bâti et culturel** (objectifs, conditions et moyens de mise en œuvre, les outils techniques et financier)
- **Développement de projets pour protéger et capitaliser le patrimoine**, financés par des fonds européens - montage financier
- **Documents stratégiques pour le développement durable** des zones de patrimoine
- **Zones protégées et la relation avec les communautés locales** (assurance des cadres vie agréables, mixité sociale et logement)
- **Les instruments financiers pour le logement** (système public ou privé) dans les zones protégées (limitation de la ségrégation fonctionnelle)
- **Développement d'éventuelles mesures fiscales** pour guider les politiques de restructuration des fonctions dans les aires protégées
- **Patrimoine - potentiel pour renforcement de l'attractivité de l'économie locale** - les collectivités locales, la conversion du patrimoine bâti, attirer les investissements, les moyens de stimuler le développement à travers le patrimoine culturel
- **L'efficacité énergétique dans les zones protégées** (pratiques de médiation dans le domaine d'efficacité énergétique) - quartiers protégés, développement durable, protection de la spécificité locale, immeubles patrimoniaux
- **Médiation et la participation de la population** - développement de projets de capitalisation du patrimoine par rapport à la préoccupation collective. Des procédés innovants de la médiation entre des différents acteurs
- **Patrimoine et de la coopération internationale** - rôle de l'administration publique local et central dans le dialogue interculturel à l'échelle nationale et transnationale, le développement de projets communs.
- **Programmes de formation pour les spécialistes de l'administration locale**
- **L'organisation et le fonctionnement des centres du patrimoine, pour recevoir les gens et artisans locaux**, pour la sensibilisation et l'information spécifique sur les règlements, exemples de restauration
- **Poursuite de la coopération avec le Ministère français de la Culture et les autorités locales d'accueil**